



COMMUNIQUÉ

N° : 72

Les émissions de carbone par passager réduites de plus de 50 % depuis 1990

12 décembre 2019 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) a publié des informations confirmant que les émissions de carbone par passager ont diminué de plus de 50 % depuis 1990. Ce résultat tient en bonne partie au fait que l'industrie a amélioré son efficacité énergétique de 2,3 % par année depuis 2009, soit 0,8 point de pourcentage de mieux que la cible établie.

Ce progrès résulte d'une combinaison de deux facteurs : les investissements dans des aéronefs plus efficaces et les gains d'efficacité opérationnelle.

« La réduction de moitié des émissions par passager est une démonstration extraordinaire d'expertise technique et d'innovation dans l'industrie aérienne. Mais nous avons des ambitions encore plus grandes. À compter de 2020, les émissions nettes seront plafonnées. Et d'ici 2050, nous allons réduire de moitié nos émissions par rapport au niveau de 2005. L'atteinte de ces objectifs nécessite des investissements constants dans les nouvelles technologies, les carburants d'aviation durables et les améliorations opérationnelles », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

Depuis 2009, les compagnies aériennes ont investi 1000 milliards \$ dans de nouveaux aéronefs, et elles ont des ententes d'acquisition de carburants d'aviation durables (SAF) pour une valeur d'environ 6 milliards \$. De plus, la mise en place du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) va assurer à compter de 2020 une croissance neutre en carbone des vols internationaux et recueillir environ 40 milliards \$ en financement climatique.

Les autres mesures sont inefficaces et n'amènent pas de réduction du carbone

Les analyses de l'IATA démontrent que les efforts délibérés d'éliminer les voyages aériens par des taxes punitives sur les passagers sont inefficaces et dans l'ensemble incapables de réduire le carbone.

L'efficacité du mécanisme CORSIA réside dans sa portée mondiale. On estime qu'il permettra une réduction des émissions d'environ 2,5 milliards de tonnes durant sa période d'application.

Mais la volonté mondiale de mettre en œuvre le CORSIA est compromise par les gouvernements qui imposent un ensemble disparate de taxes sur le carbone. Au cours des récents mois, on a constaté une série de décisions ou de propositions d'imposer des taxes sur les passagers, notamment en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.

« Les taxes qui visent à empêcher les gens d'exercer leur droit de voyager par avion vont rendre les voyages plus coûteux, mais réduiront très peu les émissions. C'est une solution conçue pour plaire aux politiciens, sans assumer la responsabilité des impacts négatifs sur l'économie et des restrictions à la mobilité imposées aux personnes dont les revenus sont plus modestes », selon M. de Juniac.

À long terme, l'aviation vise à réduire les émissions au moyen de technologies propres. Cela exige que le secteur de l'aviation soit en bonne santé financière et en mesure de financer les investissements importants nécessaires pour rendre l'aviation durable.

« Les gouvernements doivent orienter leurs efforts de façon adéquate. L'aviation génère la prospérité. Elle n'est pas l'ennemie. La réduction du carbone doit être au premier plan. Et le leadership gouvernemental est nécessaire pour encourager la commercialisation des carburants d'aviation durables, améliorer l'efficacité de la gestion du trafic aérien et soutenir la recherche en vue de sources d'énergie de nouvelle génération, faibles en carbone », conclut M. de Juniac.

— IATA —

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives
Tél. : +41 22 770 2967
Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- Les estimations de réduction du carbone ne tiennent pas compte des vols non réguliers de passagers et des vols cargo. Les réductions de carbone estimées provenant de la taxe suisse seront probablement inférieures en réalité puisqu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité que les passagers choisissent d'autres départs intercontinentaux vers d'autres pays.
- Le tableau des réductions de carbone depuis 1990 peut être consulté à la page 2 de la [fiche d'information](#).